PRÉPA

- -Beaux-Arts
- -Design appliqué
- BACHELOR
 - -Arts visuels

 - -Création numérique -Concepteur en cinéma et publicité
- MASTÈRE
 - -Production de la culture





Le mastère

Durée: deux ans

Production de la culture

Rentrée : septembre

Niveau d'admission : bac+3 minimum. Les étudiants étrangers devront prouver un niveau B2 de français

Accessible aux étudiants ayant validé un diplôme de niveau bac + 3, cette formation a pour objectif la spécialisation en deux ans dans la gestion de projets culturels variés, qu'il s'agisse de spectacles vivants, d'expositions ou encore de cinéma.

À l'issue de la formation, les étudiants ont les compétences nécessaires pour intégrer le secteur professionnel des métiers de la culture.

Parmi ces compétences:

- Être capable de produire des projets culturels et administrer des lieux culturels
- Apprendre à concevoir et développer des projets innovants et de qualité
- Apprendre à gérer un projet culturel dans un cadre réglementaire et juridique
- Maîtriser le développement des politiques de financements
- Maîtriser le développement, dans un environnement très concurrentiel, des stratégies de communication, de médiation et de mercatique

Une formation complète en deux ans

Le mastère en production de la culture permet aux étudiants de se spécialiser dans la gestion de projets culturels: spectacles vivants, cinéma, patrimoine et tourisme, sites et institutions culturels. L'objectif est de former des professionnels compétents dans la gestion de projets événementiels mais également dans l'administration de lieux ou politiques culturelles. La formation se déroule en deux années complémentaires.

La première année est consacrée à la participation d'un projet collectif sur la valorisation du patrimoine dans le cadre du tourisme culturel, ou la gestion complète d'une exposition. Les professeurs encadrent les étudiants d'un point de vue technique, culturel et artistique.

La deuxième année est à double enjeu. L'étudiant devra présenter un projet complet et individuel de production culturelle. C'est aussi le moment de la préparation au stage de fin d'études, condition requise pour valider le diplôme de mastère.

Le premier semestre permet de définir un projet final à inscrire dans le cadre du stage réalisé au cours du deuxième semestre à travers un enseignement personnalisé de gestion de projet. Pendant le stage, l'étudiant rencontre son professeur référent tous les mois pour faire le point. Le diplôme de niveau mastère est délivré par un jury d'enseignants après remise du projet final et du rapport de stage.

L'admission est décidée par un concours, dont voici les trois étapes.

- 1 Dépôt de votre dossier de candidature qui comprend la fiche d'inscription disponible sur notre site internet, une lettre de motivation et la présentation de vos travaux personnels, sous forme de dossier graphique et de bande-démo. Les dates exactes de l'ouverture des dépôts de dossiers sont à consulter sur le site. Les frais de concours de 50€ sont à régler par chèque à l'ordre de Chez Xavier, mais sont gratuits pour les étudiants déjà inscrits à l'École Chez Xavier.
- 12 Les candidats présélectionnés recevront par courriel une convocation à un entretien dans nos locaux. Les candidats qui n'ont pas la possibilité de venir à Paris peuvent demander un entretien par vidéo.

Vous apporterez un dossier artistique qui reflète votre maîtrise technique, votre créativité et votre culture générale. Les étudiants non francophones devront passer un examen de français composé de vingt minutes de production orale et quarante minutes de production écrite.

13 Une réponse définitive vous sera donnée au plus tard sept jours ouvrés après cet entretien. Pour valider votre inscription, vous devrez ensuite remplir un dossier et vous acquitter des frais de scolarité. Veuillez noter que ceux-ci ne sont pas remboursables.

> Frais de scolarité 5600 euros annuels

